

LES COMPORTEMENTS DE PAIEMENT DES ENTREPRISES EN EUROPE

SYNTHÈSE 1^{ER} SEMESTRE 2008

Altaires est un acteur de référence des services aux entreprises. Il fournit à ses clients des solutions pour accélérer la croissance dans deux axes majeurs : développement commercial et gestion du risque financier en France, en Europe et à l'international.

Altaires propose depuis début 2005 deux cycles d'analyses trimestrielles, dans deux domaines spécifiques de la connaissance inter-entreprises, liés aux échanges économiques :

- les défaillances d'entreprises en France, complétées par les sauvegardes depuis l'entrée en vigueur de la loi au 1^{er} janvier 2006
- les retards de paiements en Europe

Pour chacun de ces thèmes, Altaires publie chaque trimestre une synthèse et une analyse des évolutions de tendance ; un bilan semestriel et un bilan annuel viennent compléter chaque cycle d'analyses trimestrielles. Ces analyses sont disponibles sur simple demande aux contacts ci-dessous, et font l'objet d'un envoi par mail, dès parution. Elles sont de plus systématiquement consultables en ligne, sur le site www.altaires.fr et peuvent être téléchargées au format PDF.

DATE DE PUBLICATION : MARDI 26 AOÛT 2008

ALTARES
55 avenue des Champs Pierreux
Immeuble Le Capitole
92012 Nanterre
contact@altaires.fr
Tél : 01 41 37 51 04 – Fax : 01 41 37 50 01
www.altaires.fr
Responsable des études
Thierry Millon
Tél : 04 72 65 15 51

RELATIONS PRESSE : ACTUAL CONSULTANTS
Aurélié DELMAET - Françoise LINHART
agence@actualconsultants.fr
36 ter avenue Franklin Roosevelt
77210 Avon Fontainebleau
Tél : 01 60 70 00 00 – Fax : 01 60 39 02 02
www.actualconsultants.fr

LES COMPORTEMENTS DE PAIEMENT DES ENTREPRISES EN EUROPE

SYNTHÈSE 1^{ER} SEMESTRE 2008

PANORAMA GÉNÉRAL 3

- 3 Le panorama général
- 6 Courbe d'évolution des retards de paiement en Europe depuis 10 ans
Les retards de paiement en Europe au 1^{er} semestre 2008
- 7 Comportements de paiement des entreprises européennes, au 1^{er} semestre 2008
Comportements de paiement des entreprises européennes, au 1^{er} semestre 2007
- 8 Évolution des jours de retard de paiement des entreprises en Europe de juin 2005 à juin 2008
Comparaison des délais moyens de règlement en Europe au 1^{er} semestre 2008

LES RETARDS DE PAIEMENT PAR PAYS EN EUROPE 9

- 9 Allemagne
Belgique
- 10 Espagne
France
- 11 Italie
Irlande
- 12 Pays - Bas
Portugal
- 13 Royaume - Uni

LES RETARDS DE PAIEMENT PAR ACTIVITÉ EN EUROPE 14

- 14 Nombre de jour de retard par activité et par pays au 1^{er} semestre 2008
- 15 Évolution des retards par activité et par année (2004 à 2008)
Administration
Bâtiment
- 16 Commerce de détail
Commerce de gros
Immobilier
Industrie
- 17 Services
Transport

MÉTHODOLOGIE 18

NANTERRE, LE MARDI 26 AOÛT 2008

COMPORTEMENTS DE PAIEMENT DES ENTREPRISES EN EUROPE : L'ANALYSE SEMESTRIELLE ALTARES

Altaires constate un durcissement des conditions de paiement des entreprises européennes au premier semestre 2008.

En moyenne, le retard de paiement s'allonge d'une journée à 13,6 jours. Le retournement est rapide au Royaume-Uni et en Italie, voire en Allemagne.

La France et les Pays-Bas sont les bons élèves.

Constatés au travers du programme DunTrade qui analyse les informations provenant directement de la comptabilité client de milliers de sociétés participantes, les comportements de paiement des entreprises européennes se dégradent fortement. Le retournement est rapide au Royaume-Uni et en Italie et sensible en Allemagne. Dans ce contexte, la France et les Pays-Bas, encore bien orientés, font figure d'exception. Désormais, les retards de paiement y sont proches de ceux de l'Allemagne.

En moyenne sur les six premiers mois 2008, le retard de paiement des entreprises européennes se situe à 13,6 jours. Il s'est dégradé d'une journée depuis le premier semestre 2007.

L'Italie et le Royaume-Uni affichent les dégradations les plus sévères en Europe. En Italie, au premier trimestre 2008, les retards de paiement étaient de 13,2 jours ; en fin de deuxième trimestre 2008, ils se rapprochent des 16 jours (15,9 jours) niveau qu'ils n'avaient plus atteint depuis 2004. Le retournement italien est brutal. En moyenne glissée sur les six premiers mois, les retards de paiement italiens sont de 14,6 jours contre 12,3 jours un an plus tôt. Au Royaume-Uni, les comportements de paiement des entreprises se dégradent régulièrement depuis début 2007. A fin juin 2008, les retards de paiement sont à leur plus haut niveau depuis 10 ans. En moyenne glissée sur 6 mois, ils se situent à 15,2 jours contre 12,7 un an plus tôt. La dégradation est quatre fois plus rapide que la moyenne européenne.

L'Allemagne conserve son leadership en Europe en matière de comportements de paiement, mais après 5 années d'amélioration continue, ces derniers marquent un retournement sur 2008. Sur le premier trimestre les retards de règlement étaient encore contenus à moins de 10 jours, sur le deuxième ils franchissent les 11 jours. En moyenne sur les six premiers mois, le retard de paiement des entreprises allemandes se situe à 10,3 jours contre 9,7 jours un an plus tôt. Dans un pays habitué à de vertueuses pratiques de paiement, l'allongement des reports de règlement confirme que les trésoreries sont sous tensions.



Decide with Confidence

Dans ce contexte de durcissement des habitudes de paiement, la France et les Pays-Bas font figure d'exception. Sur un an, les retards de paiement reculent légèrement. La France reste inscrite sur une tendance favorable depuis plusieurs trimestres. Depuis juin 2007, les retards de paiement ont été réduits de 0,4 jours à 11,8 jours fin juin 2008. Aux Pays-Bas, les retards de paiements sont maîtrisés à moins de 12 jours. En moyenne sur le semestre, les retards de paiement néerlandais s'établissent à 11,6 jours contre 11,9 un an plus tôt.

En Belgique, les comportements de paiements se stabilisent depuis le début de l'année. Sur les six premiers mois, le retard de paiements moyen des entreprises belges se situe à 13,4 jours, positionnant pour la première fois le pays parmi les bons élèves de l'Europe.

Les retards de paiement des entreprises espagnoles demeurent à un niveau élevé en 2008. Tombés en-dessous de 15 jours au deuxième trimestre 2007, ils ne parviennent pas à franchir un nouveau palier. Fin juin 2008, ils se situent encore à 14,8 jours. En moyenne sur les six premiers mois, le retard de paiement des entreprises espagnoles se situe à 14,6 jours.

L'Irlande était parvenue sur le deuxième trimestre 2007 à ramener ces retards de paiement à moins de 19 jours. Depuis, cette performance n'a pas été reproduite. Les retards varient entre 19 et 20 jours. Sur les six premiers mois 2008, le report moyen est de 19,6 jours.

Les comportements de paiement des entreprises portugaises s'améliorent mais les retards de règlement demeurent les plus longs d'Europe. A 23,4 jours en moyenne sur les six premiers mois 2008 les retards de paiements portugais sont supérieurs de 10 jours à la moyenne européenne.

Dans un marché très chahuté, les secteurs du Bâtiment et de l'Immobilier dérapent sensiblement. Dans leur sillage, la Vente de détail et les Administrations sont sous pression.

Les comportements de paiement des entreprises immobilières se détériorent rapidement dans plusieurs pays. A 16 jours en moyenne, l'Immobilier est le secteur en Europe où les retards de paiement sont les plus longs. C'est aussi celui, après l'Administration, où la dégradation est la plus rapide avec un allongement de 2,3 jours depuis juin 2007. Dans l'Administration, les comportements de paiement se dégradent rapidement. Alors que ce secteur présentait il y a un an les retards les plus faibles à 11,4 jours, il a depuis enregistré une dégradation de près de 3 jours. Les retards de paiement se situent désormais à 14,3 jours.

Les paiements se dégradent sensiblement dans le Bâtiment. Les entreprises européennes du secteur présentaient les retards parmi les moins longs il y a un an avant de se dégrader progressivement. Ceux-ci ont augmenté de 2 jours entre le premier semestre 2007 et le même semestre 2008. Ils sont désormais de 13,5 jours en moyenne.

Dans le Commerce de détail, les retards de paiement augmentent de 1,3 jour sur un an. Ils se situent en moyenne en Europe à 15,1 jours. Au Royaume-Uni la dégradation est très sévère. Les retards s'allongent de 4,3 jours sur un an et franchissent les 19 jours.

Le durcissement des comportements de paiement est moindre dans le Commerce de gros où le l'allongement des retards est contenu à moins d'une journée. Ceux-ci augmentent de 12,5 jours en fin de premier semestre 2007 à 13,4 jours un → an plus tard.



Decide with Confidence

Les entreprises industrielles sont parmi les plus vertueuses en Europe. Bien qu'en dégradation d'une journée sur 12 mois, les retards de paiement du secteur de l'Industrie sont les seuls à ne pas dépasser les 13 jours. A 12,5 jours, ils sont désormais plus faibles que ceux du Bâtiment et de l'Administration.

Les comportements de paiement des entreprises de Services sont très variables selon les pays. Dans les services, la dégradation est limitée à une demi-journée sur un an. Le retard moyen est ainsi contenu à 13,1 jours. Toutefois, cette moyenne masque de fortes disparités en Europe.

Les retards de paiement des entreprises de Transport se stabilisent à des niveaux élevés. Les retards de paiement des transporteurs européens sont relativement stables sur un an, et restent parmi les plus longs à 15,7 jours après l'Immobilier à 16 jours.

« Le crédit interentreprises est une pratique ancienne très largement utilisée dans les échanges commerciaux en France comme à l'international. Le contexte conjoncturel – crise dite des subprimes – associé aux règles prudentielles de Bâle II ne devrait pas en limiter l'usage », observe Thierry Millon, responsable des analyses Altares.

« En Europe, les délais de règlement peuvent varier de 30 jours au Nord à plus de 120 jours au Sud. Ces délais contractuels sont d'autant plus problématiques qu'ils ne sont pas respectés par près de 60 % des entreprises européennes. Les retards de paiement deviennent la règle. Pourtant, ceux-ci sont à l'origine d'une défaillance sur quatre. Les études statistiques réalisées depuis deux décades par Altares montrent que lorsque les retards de paiement d'une entreprise dépassent 30 jours sa probabilité de défaillance est multipliée par 6 !

Ces retards de paiement sont des freins à la croissance. Des initiatives locales et européennes sont prises. En France, la loi LME, adoptée en juillet dernier, fixe à 60 jours nets les délais de règlement à partir de 2009. En Europe, la modification de la directive sur les retards de paiement, devant garantir aux PME un paiement à 30 jours, est prévue pour 2009. Ces mesures devraient permettre un raccourcissement des délais, mais le risque de voir ces derniers, comme c'est le cas aujourd'hui, très largement dépassés demeure. La recherche incessante de financements toujours plus onéreux et incertains n'offre pas les meilleures conditions d'une croissance durable. La gestion de la trésorerie passe par la connaissance et l'analyse des risques paiement de ses clients. Une stratégie offensive plutôt que défensive permettra de prévenir les défauts et développer les opportunités. »

Renseignement : Thierry Millon - Responsable des Analyses Altares : 04 72 65 15 51

A PROPOS D'ALTARES

ALTARES est née du rapprochement de la Base d'Informations Légales BIL et de Dun & Bradstreet France.

Sa vocation, en tant que spécialiste de la connaissance inter-entreprises : fournir des solutions pour accélérer la croissance.

ALTARES répond aux besoins des entreprises sur deux axes majeurs : développement commercial et gestion du risque financier, en France, en Europe comme à l'International.

Membre du 1er réseau international d'informations B to B (le D&B Worldwide Network), ALTARES diffuse en France les solutions créées par le leader mondial D&B. Les clients d'ALTARES disposent du seul accès global à des données qualifiées sur plus de 100 Millions d'entreprises dans le monde.

Dirigée par Thierry Asmar, ALTARES, Filiale du Groupe FININFO, détient 40% du marché français ; avec un CA d'environ 50 Millions d'Euros, l'entreprise compte

près de 300 collaborateurs répartis sur 3 sites principaux : Nanterre, Rambouillet et Villeurbanne.

ALTARES

55 avenue des Champs Pierreux
Immeuble Le Capitole
92012 Nanterre
contact@altares.fr
www.altares.fr
Thierry Asmar
Tél : 01 41 37 51 04

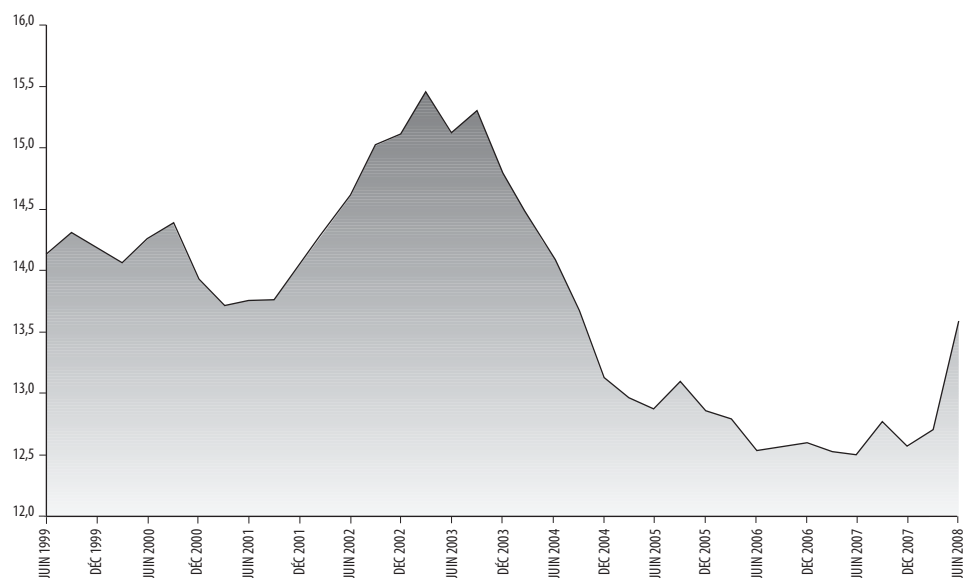


Decide with Confidence

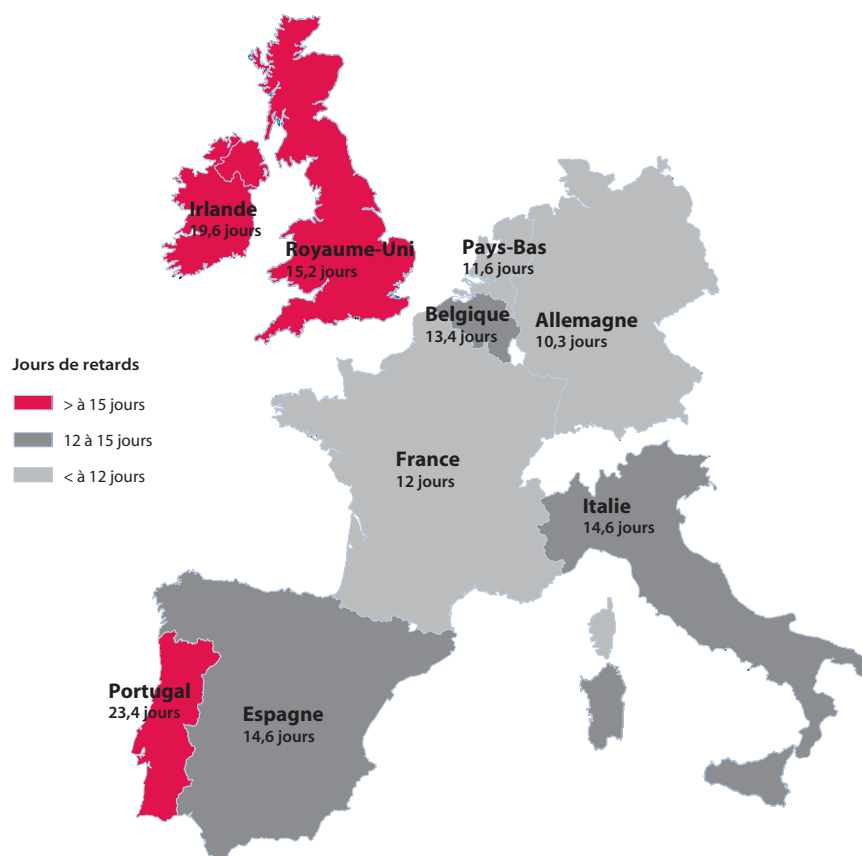
STATISTIQUES DÉTAILLÉES

Évolution des RETARDS DE PAIEMENT DES ENTREPRISES EN EUROPE DEPUIS 10 ANS

(exprimés en jours de retards)



les retard de paiement en europe au 1^{er} semestre 2008



COMPORTEMENTS DE PAIEMENT DES ENTREPRISES EUROPÉENNES AU 1^{ER} SEMESTRE 2008

exprimés en % d'entreprises et distribués par tranche de retard par pays

Jun 2008 TRANCHES DE RETARD	Allemagne	Belgique	Espagne	France	Irlande	Italie	Pays-Bas	Portugal	Royaume-Uni	Europe
Avant le terme	1,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,2%
À échéance	51,6%	35,4%	49,7%	32,7%	21,7%	50,3%	38,7%	22,0%	31,5%	40,8%
Entre 1 et 15 jours	29,4%	27,8%	20,7%	38,2%	27,4%	19,1%	30,2%	22,5%	31,0%	28,8%
Entre 16 et 22 jours	8,8%	20,6%	11,5%	16,4%	25,4%	12,8%	18,1%	22,6%	20,3%	15,4%
Entre 23 et 30 jours	3,5%	8,7%	6,7%	7,2%	13,0%	7,3%	7,4%	15,8%	7,5%	6,7%
Entre 31 et 60 jours	1,8%	3,9%	4,9%	3,0%	6,1%	4,1%	2,9%	7,6%	4,4%	3,4%
Entre 61 et 90 jours	0,9%	2,1%	2,3%	1,2%	2,7%	2,2%	1,4%	3,6%	3,4%	2,0%
Entre 91 et 120 jours	0,6%	1,0%	1,7%	0,7%	1,8%	1,7%	0,9%	2,6%	1,1%	1,0%
Plus de 120 jours	2,5%	0,4%	2,5%	0,7%	1,9%	2,6%	0,4%	3,3%	1,0%	1,5%

COMPORTEMENTS DE PAIEMENT DES ENTREPRISES EUROPÉENNES AU 1^{ER} SEMESTRE 2007

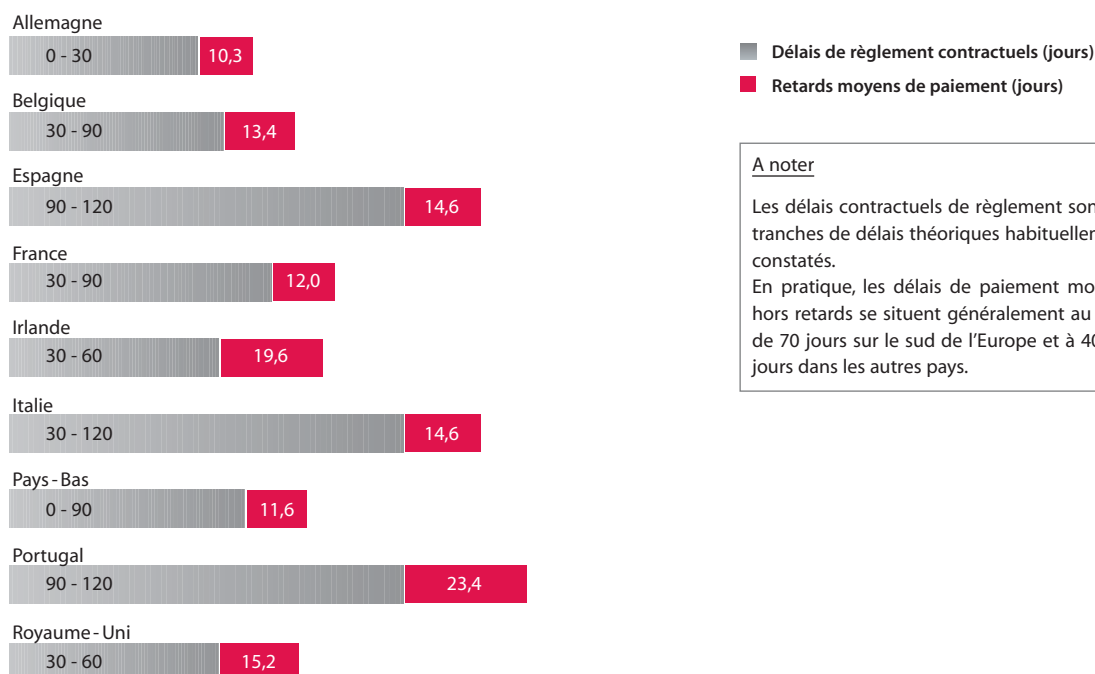
exprimés en % d'entreprises et distribués par tranche de retard par pays

Jun 2007 TRANCHES DE RETARD	Allemagne	Belgique	Espagne	France	Irlande	Italie	Pays-Bas	Portugal	Royaume-Uni	Europe
Avant le terme	1,4%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,3%
À Échéance	53,3%	25,7%	42,8%	32,1%	22,3%	50,3%	36,4%	13,0%	34,7%	40,0%
Entre 1 et 15 jours	27,3%	32,1%	24,0%	37,6%	26,5%	20,7%	31,7%	31,1%	33,7%	30,0%
Entre 16 et 22 jours	8,7%	21,6%	14,6%	17,2%	27,6%	14,0%	18,5%	20,7%	18,9%	15,9%
Entre 23 et 30 jours	3,8%	8,3%	8,0%	7,5%	11,5%	7,0%	7,6%	16,3%	6,4%	6,7%
Entre 31 et 60 jours	2,0%	3,6%	4,6%	3,1%	5,0%	3,7%	3,1%	9,2%	2,9%	3,1%
Entre 61 et 90 jours	1,0%	7,5%	2,1%	1,2%	3,5%	1,8%	1,4%	4,1%	1,5%	2,0%
Entre 91 et 120 jours	0,7%	0,9%	1,6%	0,7%	1,7%	1,2%	0,8%	2,4%	0,9%	0,9%
Plus de 120 jours	1,9%	0,3%	2,2%	0,7%	1,9%	1,4%	0,4%	3,0%	1,0%	1,1%

ÉVOLUTION DES JOURS DE RETARD DE PAIEMENT DES ENTREPRISES EN EUROPE DU 2^{ÈME} TRIMESTRE 2005 AU 2^{ÈME} TRIMESTRE 2008

	juin 05	sept. 05	déc. 05	mars 06	juin 06	sept 06	déc. 06	mars 07	juin 07	sept 07	déc. 07	mars 08	juin 08
Allemagne	11,1	10,9	10,8	10,0	9,8	9,8	9,7	9,8	9,6	9,2	9,1	9,4	11,2
Belgique	13,0	14,9	14,1	19,4	17,9	18,7	18,6	17,7	17,1	17,0	13,2	13,4	13,4
Espagne	12,1	12,0	12,4	12,0	13,3	14,3	16,2	15,6	14,7	14,6	14,4	14,4	14,8
France	12,9	13,1	12,9	12,2	11,9	12,0	11,7	12,1	12,2	12,3	12,1	12,1	11,8
Irlande	22,9	23,3	24,0	23,9	22,5	21,7	21,2	20,2	18,9	20,1	19,1	20,1	19,1
Italie	14,5	14,3	14,2	14,0	13,4	13,2	13,1	12,5	12,1	12,6	13,3	13,2	15,9
Pays-Bas	13,5	14,4	12,4	12,1	12,0	11,8	11,9	12,0	11,9	11,7	11,2	11,5	11,7
Portugal	27,8	27,6	25,4	23,5	23,6	19,6	21,9	24,1	25,1	24,1	23,3	23,3	23,5
Royaume-Uni	12,7	12,9	12,9	12,6	12,7	12,5	12,3	12,3	13,0	14,2	14,8	15,0	15,4
Europe	12,9	13,1	12,9	12,8	12,5	12,6	12,6	12,5	12,5	12,8	12,6	12,7	13,6

COMPARAISON DES DÉLAIS MOYENS DE RÈGLEMENT EN EUROPE 1^{ER} SEMESTRE 2008



A noter

Les délais contractuels de règlement sont les tranches de délais théoriques habituellement constatés.

En pratique, les délais de paiement moyens hors retards se situent généralement au delà de 70 jours sur le sud de l'Europe et à 40-50 jours dans les autres pays.

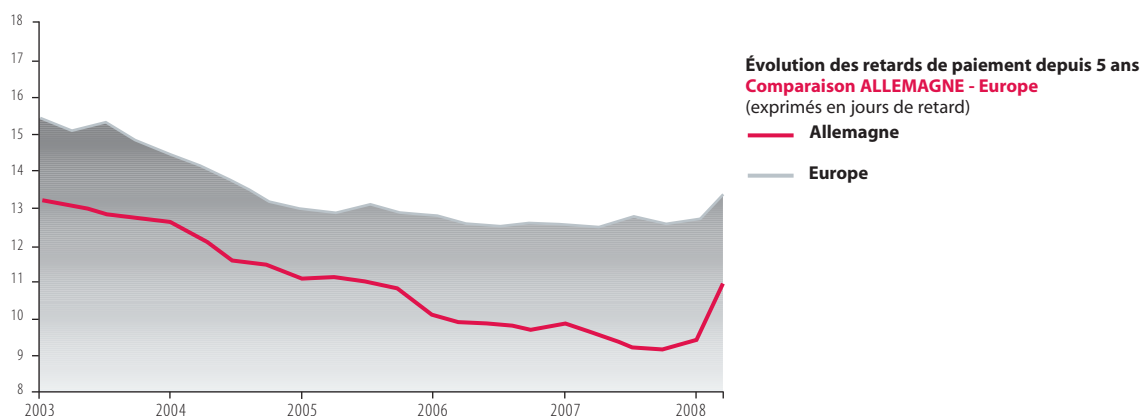
ÉVOLUTION DES RETARDS DE PAIEMENT PAR PAYS EN EUROPE

ALLEMAGNE

Les comportements de paiement des entreprises allemandes se dégradent brusquement en fin de semestre. Après avoir affichés un niveau plafond en juin 2003 (13,3 jours), les retards de paiement des entreprises allemandes s'étaient depuis améliorés. Fin 2007, le seuil historiquement bas de 9,1 jours était atteint. Début 2008 marquait un point d'inflexion (9,4 jours), le deuxième trimestre traduisait la force du retournement (11,2 jours). En moyenne sur les six premiers mois, le retard de paiement des entreprises allemandes se situe à 10,3 jours. Dans un pays habitué à de vertueuses pratiques de paiement, l'allongement de 2 jours de retard en seulement trois mois confirme que les trésoreries sont sous tensions.

Le respect des engagements contractuels reste toutefois la règle en Allemagne : 52,6 % des entreprises payent leurs fournisseurs sans retard ; elles étaient 54,7 % un an plus tôt. En opposition à ces bons comportements, certains paiements peuvent être très fortement retardés : 2,5 % des entreprises diffèrent leurs règlements de plus de 120 jours (1,9 % sur le premier semestre 2007). C'est très au-dessus de la moyenne européenne (1,5 %) et comparable aux pratiques espagnoles ou italiennes.

La dégradation des comportements de paiement est sensible dans tous les secteurs. Au cours du premier semestre 2008, en comparaison du 1^{er} semestre 2007, les retards gonflent très fortement dans l'Administration (+10 jours à 18,8 jours), augmentent de 2,7 jours dans l'Immobilier (13,8 jours) et s'allongent d'environ 1,5 jour dans le Bâtiment (12,1 jours), les Services (11 jours), le Commerce de gros (10,9 jours) et de détail (9,9 jours). La hausse est moindre dans l'Industrie (+0,9 jours) où les retards de paiement restent contenus à moins de 10 jours (9,7 jours) et les Transports (+0,7 jour) où, au contraire, les retards sont élevés (14,8 jours).

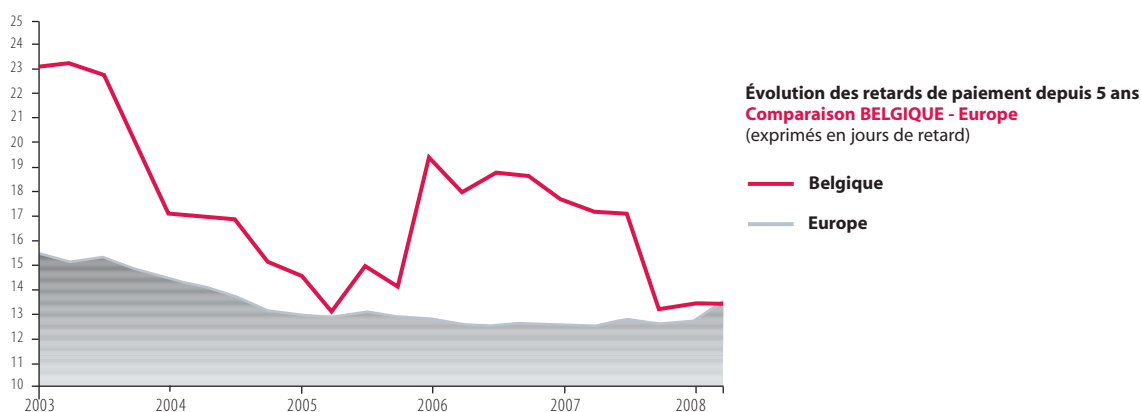


BELGIQUE

Fortement dégradés en 2006 avant de s'améliorer progressivement en 2007, les comportements de paiements se stabilisent en Belgique depuis le début de l'année. Alors que le retard moyen s'allonge en Europe, celui de la Belgique se maintient à 13,4 jours positionnant pour la première fois le pays parmi les bons élèves. Sur les six premiers mois, le retard de paiements moyen des entreprises belges se situe à 13,4 jours.

En comparaison du premier semestre 2007, encore très chahuté, tous les indices s'améliorent sensiblement. 35,4 % des entreprises respectent l'échéance de paiement convenue avec les fournisseurs. Ce ratio tend à s'améliorer au cours de 2008 passant de 34,5 % au premier trimestre à 36,3 % au deuxième.

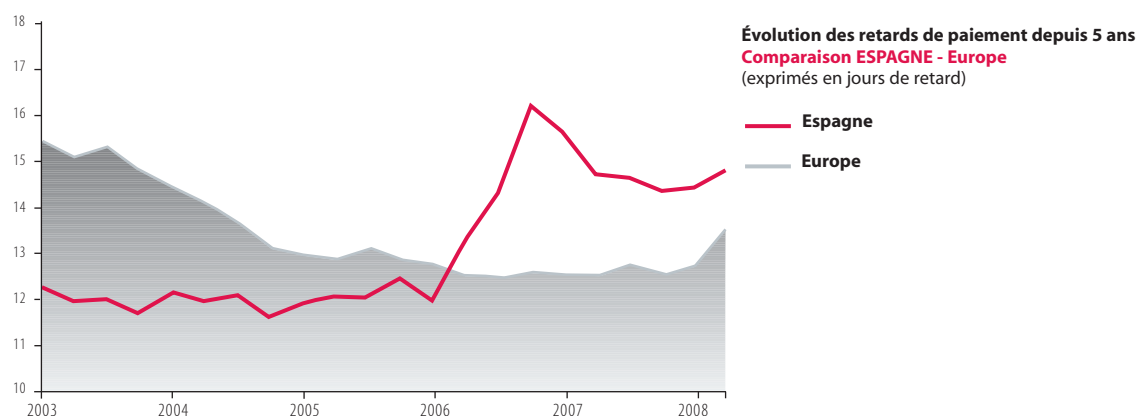
Les comportements de paiements s'équilibrent sur l'ensemble des activités au cours du semestre. Les retards de paiement restent supérieurs aux moyennes européennes dans le Transport (16,1 jours contre 15,1), dans l'Industrie (13,5 jours contre 12,5), dans le Commerce de gros (14,1 jours contre 13,4) et dans les Services (13,4 jours contre 13,1). Ils sont en-dessous de la moyenne européenne dans la Vente de détail (13,7 jours contre 15,1) et l'Immobilier (14,2 jours contre 16) mais se dégradent légèrement. En revanche, déjà en-dessous de la moyenne européenne, ils s'améliorent encore dans le Bâtiment (12,2 jours contre 13,5) et l'Administration (13,2 jours contre 14,3).



ESPAGNE

En forte hausse en 2006, les retards de paiement des entreprises espagnoles demeurent à un niveau élevé en 2008. Tombés en-dessous de 15 jours au deuxième trimestre 2007, ils ne parviennent pas à franchir un nouveau palier. Fin juin 2008, ils se situent encore à 14,8 jours. En moyenne sur les six premiers mois, le retard de paiement des entreprises espagnoles se situe à 14,6 jours. Cette stabilité des retards s'accompagne de comportements de paiement dichotomiques. Près d'une entreprise sur deux (49,7%) paye ses fournisseurs à la date d'échéance convenue ; elles étaient 42,8% il y a un an. En revanche, la proportion de retard supérieurs à 30 jours augmente. Plus d'une entreprise sur dix (11,4%) paye au-delà de 30 jours après la date d'échéance, ratio qui tend à s'alourdir au fil des trimestres. Celui-ci était de 10,6% fin 2007, 11,1% au premier trimestre 2008 et 11,6% au deuxième trimestre. Rappelons que ces retards de paiement s'appliquent sur des délais contractuels déjà longs généralement compris en Espagne entre 90 et 120 jours.

En termes d'activité aussi, les habitudes de paiement sont très variables. En comparaison du premier semestre 2007, les retards de paiement tendent à se réduire exception faite des secteurs du Bâtiment et de l'Immobilier où ils dérapent très sensiblement. Les entreprises du Bâtiment diffèrent désormais leurs paiements de plus de 3 jours (17,6 jours contre 14,5). Dans l'Immobilier la dégradation est d'environ 1,5 jour portant les retards à 22,5 jours.

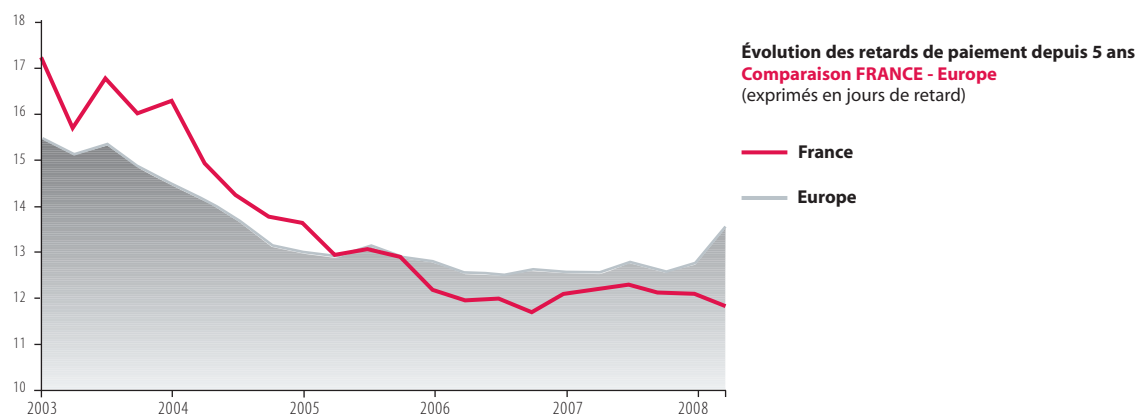


FRANCE

Dans un contexte de tension sur les comportements de paiement en Europe, la France résiste. Les retards de paiement reculent encore et redescendent à 12 jours en moyenne sur les six premiers mois. Alors que ses voisins enregistrent une dégradation des comportements de paiement, la France reste inscrite sur une tendance favorable depuis plusieurs trimestres. Depuis juin 2007, les retards de paiement ont été réduits de 0,4 jour à 11,8 jours fin juin 2008.

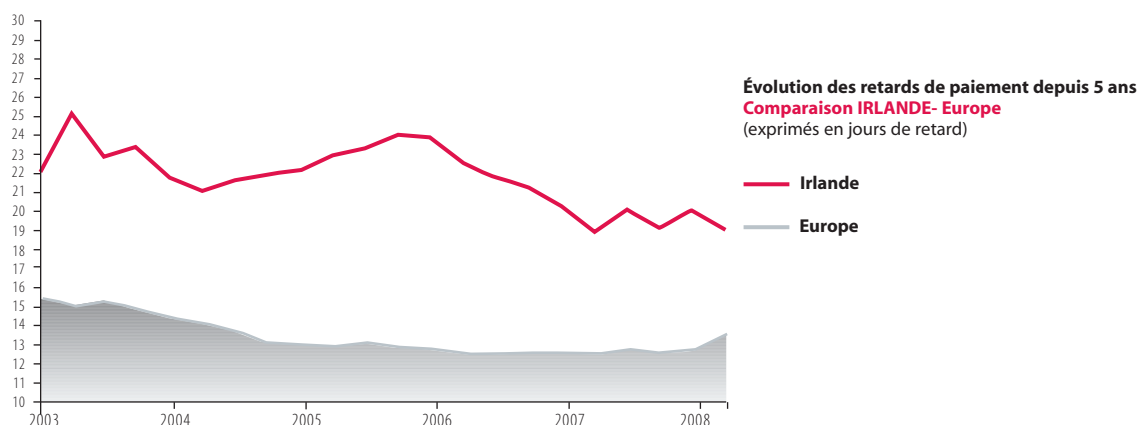
Ces efforts sont cependant encore peu sensibles sur les habitudes de paiement. 32,7% seulement des entreprises françaises payent leurs fournisseurs à la date d'échéance convenue. Elles étaient 32,1% un an plus tôt. Si les deux tiers des entreprises payent donc avec retard, ces retards sont moins importants qu'ailleurs en Europe. 5,6% d'entre elles reportent leurs paiements de plus de 30 jours, c'est le meilleur taux en Europe (8%) à égalité avec les Pays-Bas.

L'ensemble des secteurs se fait l'écho de cette résistance française. Ainsi, les retards de paiement tombent-ils en-dessous de 10 jours dans le Bâtiment à 9,8 jours. C'est le délai le plus court en Europe dont la moyenne est de 2 jours supérieure. Les comportements de paiement sont également les meilleurs d'Europe dans l'Administration (10 jours contre 14,3). Les retards de paiement sont contenus dans l'Industrie (11,5 jours), le Commerce de gros comme de détail (12,1 jours) et les Services (12,7 jours). Ils sont en revanche plus longs dans les Transports (13,6 jours) et l'Immobilier (14,6 jours).



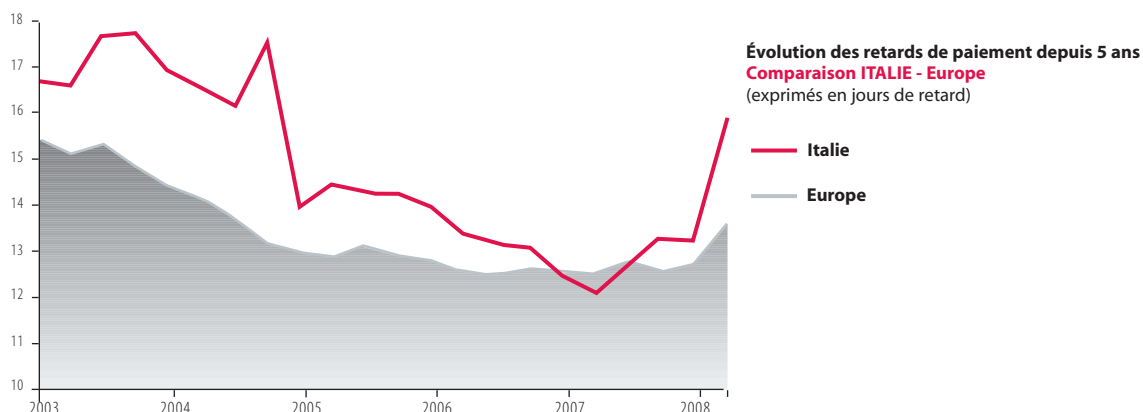
IRLANDE

Les retards de paiement des entreprises irlandaises sont globalement contenus à moins de 20 jours mais dérapent fortement dans plusieurs secteurs en tête desquels l'Immobilier. Pour la première fois depuis l'été 2002, l'Irlande était parvenue sur le deuxième trimestre 2007 à ramener ces retards de paiement à moins de 19 jours. Depuis, cette performance n'a pas été reproduite. Les retards varient entre 19 et 20 jours. Sur les six premiers mois 2008, le report moyen est de 19,6 jours. Les délais contractuels de règlement des entreprises irlandaises sont parmi les plus courts en Europe (30 – 60 jours), néanmoins moins d'un quart sont respectés : 21,7% des entreprises payent leurs fournisseurs à la date d'échéance convenue. 12,5% présentent même des retards supérieurs à 30 jours. Cette relative stabilité des comportements de paiement masque néanmoins de très fortes disparités sectorielles. Sur un an, les retards de paiement ont crû de plus d'une journée dans les Services (18,5 jours), de près de 5 jours dans le Bâtiment (20 jours), de 5,3 jours dans les Transports (24,9 jours) et de 5,9 jours dans l'Immobilier (22,5 jours). Dans ce dernier secteur, la dégradation est d'autant plus remarquable que fin 2006, ses retards de paiement étaient parmi les plus courts d'Europe à moins de 13 jours. Ils sont désormais les plus longs en Europe comparables à ceux constatés en péninsule ibérique. A l'inverse, les comportements de paiement s'améliorent sensiblement dans l'Administration (-2,5 jours à 19,8).



ITALIE

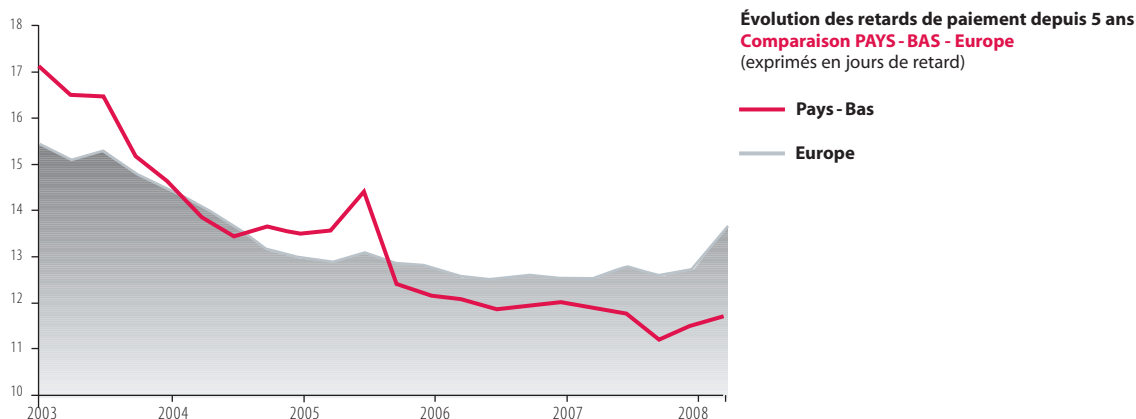
Plus d'une entreprise italienne sur dix reporte désormais ses paiements de plus de 30 jours. Après avoir approché en juin 2007 les 12 jours de retard de paiement, seuil le plus bas depuis plus de 10 ans, les comportements de paiement italiens se sont dégradés. En fin de deuxième trimestre 2008, ils se rapprochent des 16 jours (15,9 jours) de retard, niveau qu'ils n'avaient plus atteint depuis 2004. Le retournement est brutal, en fin de premier trimestre les retards étaient de 13,2 jours. En moyenne glissée sur les six premiers mois, les retards de paiement sont de 14,6 jours contre 12,3 jours un an plus tôt. Sur un an, la dégradation des comportements de paiement italiens (+2,3 jours) est la plus sévère en Europe (+0,6 jour) après celle des britanniques (+2,5 jours). Cette dégradation rapide s'illustre par une plus forte proportion d'entreprises reportant leurs paiements de plus de 30 jours. Désormais, 10,6% des entreprises italiennes payent leurs fournisseurs avec des retards supérieurs à 30 jours contre 8,1% au premier semestre 2007. Le dérapage est très sensible sur le deuxième trimestre où ce ratio est porté à 11,8% contre 9,4% sur les trois premiers mois 2008. Dans un pays où les délais contractuels de 120 jours ne sont pas rares, ces longs retards peuvent gravement pénaliser les fournisseurs italiens mais aussi étrangers. La moitié des entreprises italiennes respectent, néanmoins, la date d'échéance convenue. L'ensemble des activités est mal orienté. Les plus marqués par ce retournement sont celles du Bâtiment et de l'Immobilier dont les retards dérapent respectivement de 8 et 6 jours en un an. Notons, toutefois, qu'en juin 2007, ces secteurs affichaient les retards les plus bas d'Europe à moins de 10 jours. Les comportements de paiement se dégradent aussi sévèrement dans l'Industrie (+3,2 jours à 12,4 jours), le Commerce de gros (+3,3 jours à 15,3 jours) et les Services (+3,8 jours à 13,5 jours). Dans la Vente de détail, la dégradation est moins forte (+2,5 jours) mais porte néanmoins le retard moyen à 21 jours, chiffre le plus élevé après celui du Portugal (24 jours).



PAYS - BAS

Les entreprises néerlandaises sont parmi les plus vertueuses en Europe en matière de comportements de paiement. Les retards de paiements sont maîtrisés à moins de 12 jours, les entreprises respectent davantage les échéances de règlement, et cela sur l'ensemble des activités. En moyenne sur le semestre, les retards de paiement s'établissent à 11,6 jours contre 11,9 un an plus tôt. 38,7% des entreprises néerlandaises payent leurs fournisseurs à la date convenue, c'est 2,3% de plus que sur le premier semestre 2007. Comme en France, seulement 5,6% diffèrent leurs paiements de plus de 30 jours. Ces ratios sont d'autant plus louables que les délais contractuels néerlandais sont compris entre 0 et 90 jours.

L'ensemble des activités confirme ces bonnes tendances. Les Pays-Bas affichent les retards de paiement les plus courts d'Europe dans la Vente de détail à 9,8 jours contre 15,1 en moyenne européenne, dans l'Immobilier à 11,6 jours (contre 16,1 jours) et dans les Transports (12,4 jours contre 15,1 jours). Les reports de paiement dépassent les 12 jours dans l'Industrie (12,8 jours), le Bâtiment (12,7 jours) et le Commerce de gros (12,5 jours).

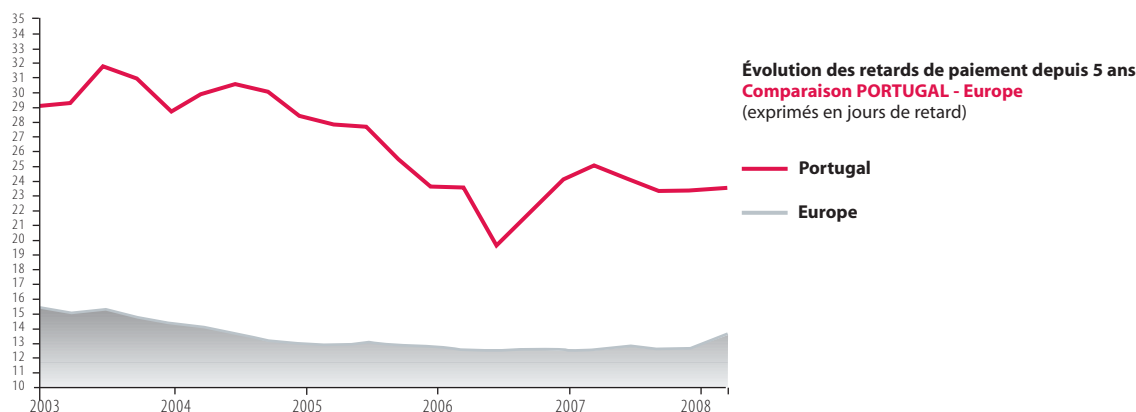


PORTUGAL

Les comportements de paiement des entreprises portugaises s'améliorent mais les retards de règlement demeurent les plus longs d'Europe. A 23,4 jours en moyenne sur les six premiers mois 2008 les retards de paiements portugais sont supérieurs de 10 jours à la moyenne européenne.

22% des entreprises règlent leurs fournisseurs à la date d'échéance convenue. Ce ratio encore bas est pourtant près de deux fois supérieur à celui constaté un an plus tôt (13%). Les retards les plus faibles, inférieurs à 15 jours, ont été davantage maîtrisés. En revanche, les retards importants demeurent nombreux : 5,8% des entreprises portugaises payent avec des reports supérieurs à 90 jours ; elles étaient 5,5% au premier semestre 2007.

Sur un an les retards tendent à diminuer dans toutes les activités mais restent situés à des niveaux élevés. Ils dépassent les 30 jours dans le Bâtiment et l'Administration, les 20 jours dans tous les autres secteurs à l'exception des Services (19,8 jours). Sur trois mois, les retards augmentent de 1,2 jour dans l'Immobilier et près d'une journée dans les Transports.

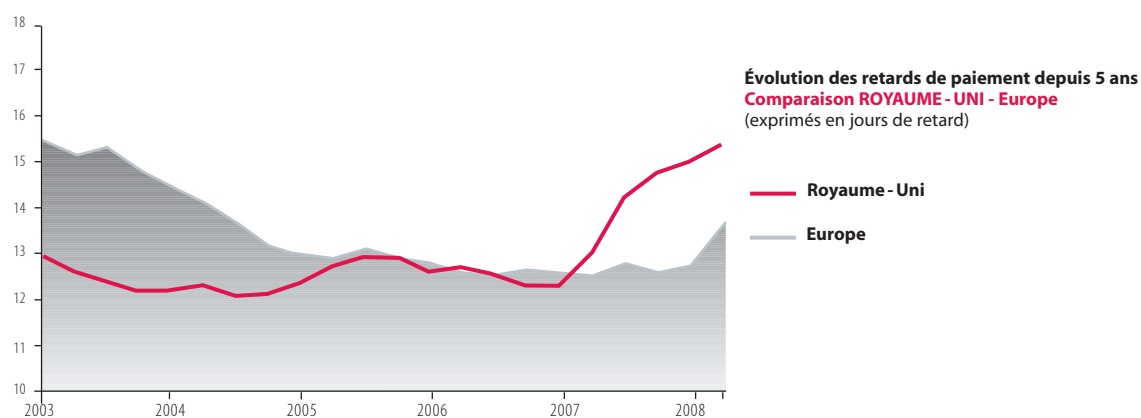


ROYAUME - UNI

Au Royaume-Uni, les comportements de paiement des entreprises poursuivent une dégradation entamée il y a plus d'un an. Désormais, une entreprise sur dix paye ses fournisseurs avec des retards supérieurs à 30 jours. Depuis le début 2007, les comportements de paiement des entreprises britanniques se dégradent régulièrement. A 15,4 jours à fin juin 2008, les retards de paiement sont à leur plus haut niveau depuis 10 ans. En moyenne glissée sur 6 mois, les retards se situent à 15,2 jours contre 12,7 un an plus tôt (+ 2,5 jours). C'est la dégradation la plus forte en Europe. Elle est quatre fois plus rapide que la moyenne européenne (+ 0,6 jour), seule l'Italie s'en approche (+ 2,3 jours).

L'allongement des délais se traduit par une plus forte proportion d'entreprises à régler leurs fournisseurs avec des retards supérieurs à 30 jours. Désormais, près d'une entreprise britannique sur dix (9,8%) décale ses paiements de plus de 30 jours ; elles étaient 6,3% il y a seulement un an. A contrario, elles ne sont plus que 31,5% à respecter la date d'échéance convenue, contre 34,7% sur le premier semestre 2007.

Les comportements de paiement se dégradent dans toutes les activités. Sur un an, les dégradations les plus brutales sont constatées dans l'Immobilier (+4,5 jours) et la Vente de détail (+4,3 jours). Dans ces secteurs les retards sont supérieurs à la moyenne européenne à respectivement 17,8 jours (contre 16 jours en moyenne) et 19 jours (contre 15,1 jours). La dégradation est également sensible dans l'Administration (+ 2,1 jours à 15,3 jours), les Services (+ 2,2 jours à 14,6) et les Transports (+ 2,2 jours à 15 jours).



ÉVOLUTION DES RETARDS DE PAIEMENT PAR ACTIVITÉ EN EUROPE

NOMBRE DE JOURS DE RETARD DE PAIEMENT DES ENTREPRISES EN EUROPE AU 1^{ER} SEMESTRE 2008

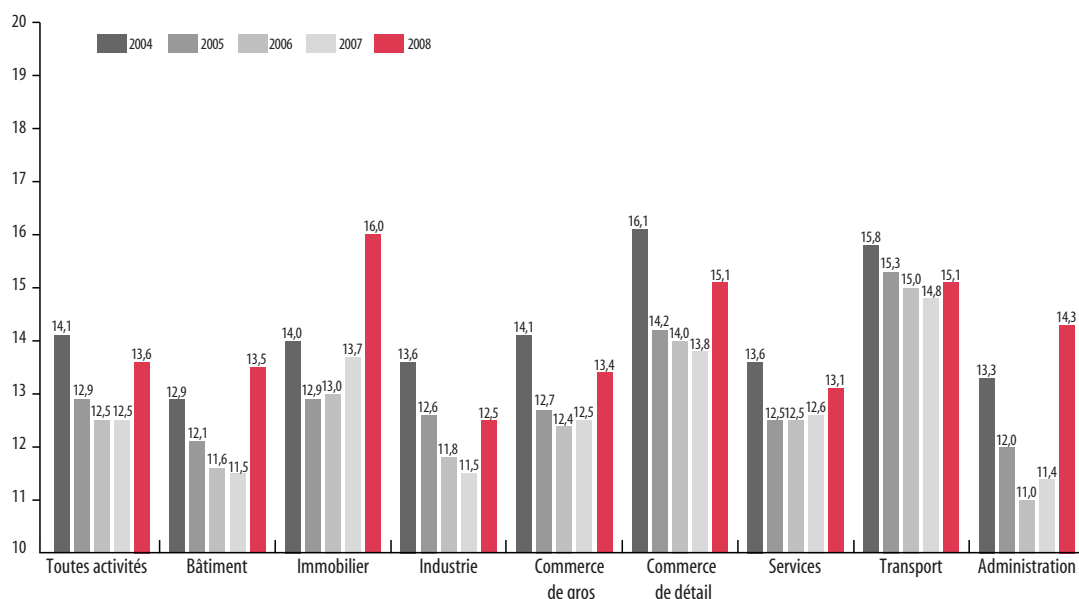
Par pays et par activité

Toutes activités
 Bâtiment
 Industrie
 Transport
 Commerce de gros
 Services
 Administration
 Détail
 Immobilier



ÉVOLUTION DES RETARDS DE PAIEMENT DES ENTREPRISES EN EUROPE

au 1^{er} semestre 2004 - 2005 - 2006 - 2007 - 2008



ADMINISTRATION

C'est dans l'Administration que les comportements de paiement se dégradent le plus rapidement. Ils dérapent brutalement en Allemagne. La France montre l'exemple. Alors que ce secteur présentait il y a un an les retards les plus faibles à 11,4 jours, il a depuis enregistré une hausse de près de 3 jours. Les retards de paiement se situent désormais à 14,3 jours, soit au-dessus de la moyenne de l'ensemble des activités à 13,6 jours.

La dégradation européenne est essentiellement portée par l'Allemagne, l'Italie et le Royaume-Uni. Sur un an, le dérapage allemand est très sensible à près de 11 jours (10,9 jours). Les retards ont également rapidement augmenté en Italie (+3 jours) et au Royaume-Uni (+2,1 jours). Ainsi, si le Portugal reste le mauvais élève avec des retards de 31,9 jours devant l'Espagne (21,7 jours) et l'Irlande (19,8 jours), l'Allemagne tangente désormais les 19 jours (18,8 jours) proche de l'Italie (18,9 jours). Le Royaume-Uni reste dans la moyenne européenne (15,3 jours). Les bons élèves sont la Belgique (13,2 jours) et les Pays-Bas (11,6 jours) tandis que l'Administration française montre l'exemple avec des retards de paiement de seulement 10 jours, délai stable sur un an.

La proportion de longs retards tend aussi à croître. En moyenne à fin juin 2008, 8,5% des administrations européennes payaient avec des retards supérieurs à 30 jours contre 5,9% un an plus tôt. Là encore, le retournement allemand est très sensible. Désormais, plus d'une Administration sur dix (12,4%) paye avec des retards de plus de 30 jours. C'est trois fois plus qu'à fin juin 2007 (4,1%). Ce taux augmente de plus de 2% en Italie (14,4%) et au Royaume-Uni (8,9%). A l'inverse, il s'améliore de 5% en Belgique (7,7%). C'est aux Pays-Bas et en France qu'il est le plus bas à respectivement 4,4% et 4%.

BATIMENT

Les paiements se dégradent sensiblement dans le Bâtiment, particulièrement en Italie. La France se distingue très nettement de ses voisins européens. Comme pour l'Administration, les entreprises européennes du Bâtiment présentaient les retards parmi les moins longs il y a un an avant de se dégrader progressivement. Ceux-ci ont augmenté de 2 jours entre le premier semestre 2007 et le même semestre 2008. Ils sont désormais de 13,5 jours en moyenne.

En Italie, le retournement est particulièrement important. La dégradation est de 8 jours en seulement un an. Les retards italiens sont maintenant de 17,4 jours. Ils glissent également en Espagne de plus de 3 jours à 17,6 jours. Le dérapage est de 5 jours en Irlande à 20 jours. En Allemagne et au Royaume-Uni, les retards de paiement s'allongent de plus d'une journée à respectivement 12,1 et 13,9 jours. En Belgique et aux Pays-Bas, les reports sont de 12,2 et 12,7 jours. Dans ce secteur, la France fait encore mieux que dans l'Administration. Les retards descendent en dessous de 10 jours (9,8). Au premier semestre 2008, 8% des entreprises européennes du Bâtiment payent leurs fournisseurs avec des retards supérieurs à 30 jours contre 6,2% un an plus tôt. Ce ratio est mal orienté en Espagne (15,3% soit +4,3%), Irlande (12,5% soit +6%) et Italie (12,5% soit +7%). Il demeure très lourd au Portugal (28%). Dans les autres pays, la proportion d'entreprises réglant avec des retards de plus de 30 jours est contenue entre 6 et 7%. La France se démarque nettement avec un taux de seulement 4,5%.

COMMERCE DE DÉTAIL

Les comportements de paiements des détaillants britanniques se dégradent fortement. Les retards de paiement augmentent de 1,3 jours sur un an dans le Commerce de détail. Ils se situent en moyenne en Europe à 15,1 jours.

Au Royaume-Uni la dégradation est très sévère. Les retards s'allongent de 4,3 jours sur un an et franchissent les 19 jours, soit un jour de plus que chez leurs voisins irlandais. Ils dépassent les 20 jours en Italie (21 jours) et au Portugal (24,1 jours). Les reports sont inférieurs à la moyenne européenne en Belgique (13,7 jours), en France (12,1 jours) et en Espagne (11,2 jours) et sont en-dessous de 10 jours en Allemagne (9,9 jours) et aux Pays-Bas (9,8 jours).

Le retournement britannique est très sensible sur le taux de paiements différés de plus de 30 jours. 16% des détaillants du Royaume-Uni règlent désormais leurs fournisseurs avec plus d'un mois de retard ; c'est 6% de plus qu'à fin juin 2007 et comparable aux taux, plus habituels, relevés au Portugal (16,8%) et en Italie (17,2%). Cette proportion est de 10,9% en Irlande, 8,8% en Belgique et 8,6% en Espagne. Trois pays sont en-dessous de 6%, l'Allemagne (5,9%), la France (5,8%) et les Pays-Bas (5%).

COMMERCE DE GROS

Le durcissement des comportements de paiement est moindre dans le Commerce de gros. En Allemagne, les retards glissent mais demeurent les plus faibles en Europe. Les entreprises françaises sont bonnes élèves. Dans le Commerce de gros, l'allongement des retards de paiement est contenu à moins d'une journée (+0,9 jour). Ceux-ci augmentent de 12,5 jours en fin de premier semestre 2007 à 13,4 jours un an plus tard.

Trois pays enregistrent néanmoins une dégradation plus forte : l'Italie, le Royaume-Uni et l'Allemagne. Les reports de règlement sont en hausse de 3,2 jours en Italie à 15,3 jours. Ils se durcissent de +1,8 jour au Royaume-Uni à 14,1 jours et de +1,6 jour en Allemagne à 10,9 jours qui conserve toutefois les retards les plus faibles en Europe. En revanche, ils se rétractent de plus d'une journée en Irlande (17,8 jours) et au Portugal (22,1 jours). L'amélioration est plus sensible encore en Belgique (-2,4 jours) mais les retards de paiement y demeurent supérieurs à la moyenne européenne (14,1 contre 13,4 jours). Ceux-ci sont relativement stables en Espagne (12,5 jours), France (12,1 jours) et aux Pays-Bas (12,5 jours).

C'est au Portugal et en Irlande que la proportion de paiements tardifs est la plus forte. Respectivement, 15,7% et 12,6% des entreprises règlent leurs fournisseurs avec des retards de plus de 30 jours. En Italie, le dérapage est sensible, désormais plus d'une entreprise italienne sur dix (11%) diffère ses paiements au-delà de 30 jours. Ce taux est compris entre 7% et 9% en Belgique (7,5%), Royaume-Uni (8,2%) et Espagne (8,8%). Les meilleurs élèves en Europe sont l'Allemagne (6,1%), les Pays-Bas (5,8%) et la France (5,4%).

IMMOBILIER

Les comportements de paiement des entreprises immobilières se détériorent rapidement dans plusieurs pays. A 16 jours en moyenne, l'Immobilier est le secteur en Europe où les retards de paiement sont les plus longs. C'est aussi celui, après l'Administration, où la dégradation est la plus rapide avec un allongement de 2,3 jours depuis juin 2007.

Les retards augmentent de 1,4 jour en Espagne, 2,7 jours en Allemagne, 4,5 jours au Royaume-Uni, 5,9 jours en Irlande et 6 jours en Italie. Ils sont en moyenne d'environ 22 jours en Espagne, Irlande et Portugal, de 17,8 jours au Royaume-Uni et 15,2 jours en Italie. Bien que stables en France, à 14,7 jours les reports de règlement de l'Immobilier sont plutôt élevés dans un pays où le retard moyen est de seulement 11,8 jours. Les paiements sont différés de 14,2 jours en Belgique, 13,8 jours en Allemagne et 11,6 jours aux Pays-Bas.

Dans ce contexte, l'Immobilier est le secteur où la proportion de retards supérieurs à 30 jours est la plus forte. En moyenne, une entreprise européenne sur dix est au-delà de ce taux. Elles sont près d'une sur trois en Irlande (30%), une sur cinq en Espagne (21%), et plus d'une sur dix en Italie (11%), au Royaume-Uni (14%) et au Portugal (17%). La Belgique (9,8%), l'Allemagne (8,5%) et la France (8,2%) font figure de bons élèves. La performance des Pays-Bas est remarquable : moins de 6% des entreprises néerlandaises (5,3%) règlent leurs fournisseurs avec des retards de plus de 30 jours.

INDUSTRIE

Les entreprises industrielles sont parmi les plus vertueuses en Europe, notamment en Allemagne et en France. Bien qu'en dégradation d'une journée sur 12 mois, les retards de paiement du secteur de l'Industrie sont les seuls à ne pas dépasser les 13 jours. A 12,5 jours, ils sont désormais plus faibles que ceux du Bâtiment et de l'Administration. Certaines activités industrielles enregistrent néanmoins des retards plus longs voire des dégradations plus sévères. C'est le cas de la confection hommes/femmes (15,7 jours, +2,7), la fabrication de produits alimentaires (14,4 jours +1,1), la fabrication de produits textiles (13,8 jours, +1,4).

S'ils restent importants au Portugal (25,5 jours) voire en Irlande (17,6 jours), les retards de paiement sont relativement homogènes en Europe. Ils varient de 11,5 jours en France à 13,5 jours en Belgique ; l'Espagne est à 12,3 jours, l'Italie à 12,4 jours et les Pays-Bas à 12,8 jours. Aujourd'hui dans la moyenne européenne, les retards de paiement italiens étaient parmi les plus faibles il y a un an ; ils se sont allongés de 3,2 jours depuis juin 2007. Les comportements de paiement des industriels se dégradent au Royaume-Uni. Les retards de paiement sont de 15,5 jours contre 13,9 un an plus tôt. En Allemagne, les paiements se durcissent d'une journée mais demeurent les plus faibles en Europe à moins de 10 jours (9,7 jours).

Les retards de paiement des industriels français sont en moyenne plus longs de 2 jours à ceux de leurs voisins allemands, mais ils sont rarement importants. Ainsi, seulement 4,5% des entreprises françaises de l'Industrie reportent leurs paiements de plus de 30 jours, c'est le taux le plus bas en Europe dans ce secteur. En Allemagne, en moyenne, 5,1% des industriels allemands retardent le règlement de leurs fournisseurs de plus de 30 jours. Les entreprises néerlandaises sont proches de ces taux (5,2%). Dans le sillage de ce trio de tête, figurent la Belgique à 6,4% et trois pays aux environs de 8% : l'Espagne et l'Italie à 8,2% et le Royaume-Uni à 8,6%.

SERVICES

Les comportements de paiement des entreprises de services sont très variables selon les pays. Dans les Services, la dégradation est limitée à une demi-journée sur un an. Le retard moyen est ainsi contenu à 13,1 jours. Toutefois, cette moyenne masque de fortes disparités en Europe.

Les retards de paiement les plus longs sont constatés au Portugal (19,8 jours) et en Irlande (18,5 jours). Suivent l'Espagne (15,6 jours) et le Royaume-Uni (14,6 jours) dont les reports s'allongent de 2,2 jours. En Italie, le dérapage est plus sévère sur un an (+ 3,8 jours) portant les retards à 13,5 jours. Ceux-ci sont de 13,4 jours en Belgique, 12,7 jours en France, 11,6 jours aux Pays-Bas et 11 jours en Allemagne malgré un durcissement de 1,5 jour sur un an.

La proportion de paiements différés de plus de 30 jours est supérieure à 10% au Portugal (13,6%), en Espagne (12,5%) et en Irlande (12,2%). Ce ratio approche les 10% en Italie (9,5%) où il a augmenté de 4% sur un an, et au Royaume-Uni (9,3%) en dégradation de 2,8%. Le taux est identique (6,2%) en Allemagne et en France et tombe en-dessous de 6% aux Pays-Bas (5,5%).

TRANSPORT

Les retards de paiement des entreprises de Transport se stabilisent à des niveaux élevés. Les retards de paiement des transporteurs européens sont relativement stables sur un an et restent donc parmi les plus longs à 15,7 jours après l'Immobilier à 16 jours.

Les délais sont encore plus longs et dépassent les 20 jours en Espagne (21,6 jours), au Portugal en (22,2 jours) et en Irlande (24,9 jours). Ils sont compris entre 15 et 17 jours au Royaume-Uni (15 jours), en Belgique (16,1 jours) et en Italie (16,4 jours). Les retards de paiement les moins longs sont constatés en Allemagne (14,8 jours), en France (13,6 jours) et aux Pays-Bas (12,4 jours). Dans les pays où les reports sont les plus forts, la proportion de règlements différés de plus de 30 jours est également importante. Ainsi, plus d'un transporteur sur dix paye ses fournisseurs au-delà de 30 jours après le terme convenu en Italie (12,2%), en Irlande (14,9%), au Portugal (16,4%) et en Espagne (18,6%). Le ratio tangente les 10% en Belgique (9,8%) et au Royaume-Uni (9,4%). En Allemagne, la proportion de retards supérieurs à 30 jours est de 8,4%. En France et aux Pays-Bas, ce taux est en-dessous de 7% à respectivement 6,5% et 6,1%.

MÉTHODOLOGIE

DÉFINITION DU RETARD DE PAIEMENT

Est considéré comme tardif tout paiement effectué au-delà du terme convenu contractuellement. L'observation de l'impact d'un retard montre un risque de défaillance très élevé à partir de 30 jours (cf ci-dessous).

LE PROGRAMME DUNTRADE, UNE OBSERVATION FACTUELLE DE LA REALITE DES PAIEMENTS

Les membres du réseau mondial Dun & Bradstreet ont initié un programme exclusif de collecte et d'analyse des retards de paiement. Depuis 45 ans aux Etats-Unis et près de 25 ans en Europe, le programme DunTrade, unique au monde, s'alimente des informations provenant directement de la comptabilité-client de milliers de sociétés participantes. Il analyse en permanence les retards de paiement par rapport aux conditions contractuelles. C'est le seul programme de collecte de ce type à s'appuyer sur une observation factuelle de la réalité des paiements. Le périmètre compte plus de 22 millions d'expériences commerciales réelles en Europe, dont 3 millions en France. Altares, membre du réseau mondial Dun & Bradstreet, s'appuie sur le programme DunTrade, à la fois pour enrichir ses modèles de score et pour publier régulièrement son analyse des comportements de paiement en Europe.

RETARD DE PAIEMENT ET PROBABILITÉ DE DÉFAILLANCE

La commission européenne, à l'origine de la proposition de la directive de 2000 pour favoriser la lutte contre les retards de paiement dans les transactions commerciales a constaté qu'une défaillance sur quatre était due à des retards de paiement. Ces insolvabilités entraînent la perte de près de 24 milliards d'euros de créances non recouvrées. Les seuls retards de paiement pèsent 90 milliards d'euros par an et représentent 10,8 milliards d'euros d'intérêts perdus.

Le poids des retards de paiement sur les trésoreries et leur effet en terme de défaillances sont clairs. L'aggravation du risque lié au report des règlements, observée depuis de nombreuses années grâce au programme DunTrade, a été de nouveau validée lors de l'élaboration du score de défaillance Altares. Les retards de moins de 15 jours sont encore trop souvent relevés sur les entreprises actives, et le seuil des 30 jours de retard a été confirmé comme point d'accélération du niveau de risque. A partir de 30 jours de retard, la probabilité de défaillance est multipliée par 6. Et à partir de 69 jours la probabilité est 11 fois plus forte.

PROBABILITÉ DE DÉFAILLANCE ASSOCIÉE AU RETARD DE PAIEMENT

